SST FORMATION
Une marque de Berenice GROUP

LES INSTANCES DE TUTELLE : FONCTIONNEMENT, RELATION, PROJET DE SERVICE

Webinaire-conférence : agrément, contrat pluriannuel, certification, rapports d'activité, enfin situés

Agrément, CPOM, certification, rapport d'activité : quatre mots qui décident de votre marge de manœuvre et que peu savent situer les uns par rapport aux autres. Deux heures pour y voir enfin clair. Le fil rouge : le calendrier d'un service, échéance après échéance.

LE FIL ROUGE

Le calendrier d'un service sur cinq ans : ses échéances d'agrément, de contrat pluriannuel et de certification, et ce qu'elles demandent aux équipes.

1	2	3	4
Le paysage des tutelles	Les mécanismes	Le projet de service	Questions et réponses
SONDAGE	CAS COMMENTÉ	QUIZ EN DIRECT	ÉCHANGES

Objectifs À l'issue du webinaire, les participants savent :

- identifier les instances qui encadrent l'activité des SPST et leur rôle respectif ;
- comprendre les mécanismes de la relation avec elles : agrément, contrat pluriannuel, certification, rapports d'activité ;
- situer le projet de service comme pièce maîtresse de cette articulation ;
- relier ces mécanismes au quotidien de leur métier.

INFORMATIONS

Public
Tout collaborateur en SPST.

Prérequis
Aucun prérequis nécessaire.

Modalités et tarifs
- En distanciel : 150 € HT par participant
- Intra-entreprise : nous consulter

Dates
Consultez notre site web.

Lieux
Séminaire distanciel.

Méthodes pédagogiques
- Apports structurés et interactifs
- Exemples commentés en direct
- Sondages et questions-réponses

Méthodes d'évaluation
- Évaluation par quiz en direct
- Questionnaire de satisfaction

Accessibilité
Webinaire accessible aux personnes en situation de handicap : notre référent handicap étudie avec vous les adaptations utiles.

PROGRAMME DÉTAILLÉ (DEUX HEURES) EV004

1 Qui encadre les SPST ? Le paysage des tutelles

- L'État en région : la DREETS et le médecin inspecteur du travail. Agrément, contrôle, dialogue avec les services.
- L'Assurance Maladie - Risques professionnels et la CARSAT : prévention, contractualisation, priorités nationales.
- Le cadre d'ensemble : Plan santé au travail national et sa déclinaison régionale.

SONDAGE — **Qui est qui ?** L'auditoire relie quatre sigles à leur rôle.

2 Les mécanismes de la relation

- L'agrément (L. 4622-6-1), délivré pour cinq ans : à quoi il engage le service, comment il s'obtient et se renouvelle.
- Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (L. 4622-10), conclu avec la DREETS et la CARSAT : objectifs, moyens, indicateurs.
- La certification (L. 4622-9-3) et les rapports d'activité : rendre compte de la qualité et de l'activité du service.

CAS COMMENTÉ — **Le calendrier du fil rouge.** Les échéances d'un service placées sur une frise et commentées.

3 Le projet de service, pièce maîtresse

- Son élaboration en commission médico-technique, son approbation par le conseil d'administration (L. 4622-14).
- Son articulation avec l'agrément, le contrat pluriannuel et le plan régional santé au travail.
- Du projet de service au quotidien : comment les priorités contractualisées se traduisent dans chaque métier.

QUIZ EN DIRECT — **Quatre mots, quatre définitions.** Quiz de synthèse, puis questions et réponses.

Un programme évolutif : le contenu de ce webinaire s'ajuste en fonction de l'actualité du secteur et en fonction de l'auditoire. La trame présentée ici peut donc évoluer d'une session à l'autre.

LA SIGNATURE SST FORMATION

Un fil rouge
Un fil conducteur relie les apports aux situations réelles du métier, du début à la fin.

Des échanges en direct
Sondages, exemples commentés et questions-réponses rythment les deux heures.

Des intervenants du terrain
Issus des SPST, ils en connaissent les métiers, les sigles, la culture et les transformations.

Un contenu à jour
Chaque session intègre l'actualité du secteur et s'adapte à son auditoire.

Pour en savoir plus, contactez-nous : +33 1 84 20 20 84 ou formation@sst-conseil.fr · spst-formation.fr